

CONFÉRENCE DE PRESSE

27 SEPTEMBRE 1973

Mots-clés : *Affaire Lip – Avortement – Commerce extérieur français – Construction européenne – Défense nationale – Dissuasion – Dollar – Droits de tirage spéciaux – Essais nucléaires – Europe de la défense – Europe politique – Fiscalité – Gaullisme – Guerre froide – Histoire/mémoire – Immigration – Inflation – Institutions européennes – Investissements à l'étranger – Maladie présidentielle – Nucléaire militaire – Ostpolitik – PAC – Quinquennat – Système monétaire international*

Lieux : *Algérie – Belgique – Chili – Chine – États-Unis – Italie – Lyon – Marseille – Orléans – Paris – Pays-Bas – RFA – Royaume-Uni – Tchécoslovaquie – Verdun*

Au retour de son voyage en Chine, Georges Pompidou passe deux jours à Paris pour le Conseil des ministres et des entretiens avec les principaux ministres, avant d'aller se reposer quatre jours à Cajar. Cette conférence de presse a lieu le jeudi 27 septembre, la précédente datant du 9 janvier. Nous avons ajouté les intertitres pour plus de lisibilité.

À propos de ce document

L'Institut Georges Pompidou, association reconnue d'utilité publique, consacre ses efforts à la recherche sur l'activité de Georges Pompidou comme Premier ministre et comme Président de la République, par le biais de colloques, de publications et de documentation en ligne, dans le cadre d'un partenariat étroit avec les Archives nationales.

L'Institut a entamé la saisie systématique des discours de Georges Pompidou, dont il possède une collection presque complète (environ 1 mètre linéaire). Il s'agit de photocopies des originaux déposés aux Archives nationales, fonds présidentiel 5AG2, cartons 1086 à 1091. Certains textes peuvent se révéler incomplets ou partiellement lisibles. Les textes des discours prononcés à l'Assemblée nationale proviennent des compte rendus des débats publiés par le Journal officiel et disponibles en ligne sur le site des archives de l'Assemblée nationale (<http://archives.assemblee-nationale.fr/>). La saisie a été assurée par les chargés de recherche de l'Institut, Cédric Francille et Émilie Robin, avec l'appoint de stagiaires recherche.

Ces discours font l'objet d'un travail éditorial réalisé par Émilie Robin. Il s'agit d'une part de leur description par un jeu de mots-clés indexant les thèmes abordés. Il s'agit d'autre part d'une transcription à fins de consultation et de recherche : se reporter à nos originaux pour les éventuelles marques de correction ou encore pour la mise en page d'origine.



Contact :

Institut Georges Pompidou – 6 rue Beaubourg – 75004 Paris

recherche@georges-pompidou.org – <http://www.georges-pompidou.org>

Georges Pompidou – Bonjour mesdames, bonjour messieurs. Voici longtemps que nous ne nous sommes vus et je me félicite de l'occasion que j'ai aujourd'hui de répondre personnellement à vos questions. Car je l'avoue, bien que de tempérament placide, il m'arrive quelquefois d'être agacé par toutes sortes de sottises que l'on me prête, en s'abritant derrière « un familier de l'Élysée », voire quelqu'un « de l'entourage de quelqu'un qui est proche de l'Élysée ». Eh bien aujourd'hui, vous êtes à l'Élysée et nous allons pouvoir parler directement.

Je pense que, comme il est d'usage, il faut un peu organiser cette conférence de presse. Les questions de politique étrangère sont évidemment très importantes : en quatre mois, j'ai vu le Premier ministre britannique, le Chancelier fédéral, monsieur Brejnev, le Président Nixon, les dirigeants chinois. Je vois demain le Premier ministre japonais. Lundi le président de la République italienne. Je crois que dans ce laps de temps, c'est un record. C'est dire l'importance des questions qui se posent sur le plan international, c'est dire aussi l'importance du rôle que joue la France.

Mais naturellement, votre curiosité ne serait pas satisfaite si je ne traitais pas aussi les autres questions. Problèmes économiques et sociaux intérieurs, et problèmes de politique pure.

Je vous propose donc de commencer par la politique internationale au sens le plus large du terme, de continuer par les problèmes économiques et sociaux intérieurs, et de terminer par la politique pure qui fait les délices de beaucoup d'entre vous.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Pierre Rouanet (Le Berry Républicain) – *M. le Président, la politique internationale dépend évidemment dans ses applications et dans son orientation de l'homme qui la dirige et qui a été élu pour la diriger dans un laps de temps déterminé d'avance. Pouvez-vous nous dire, dire à vos interlocuteurs et partenaires étrangers, dire aux hommes qui vous suivent, dire en somme à tous les gens qui sont pour le moment derrière leur récepteur de télévision, si vous pensez devoir diriger la diplomatie de la France jusqu'en juillet 1976 ?*

Georges Pompidou – M. Rouanet, vous savez que je vous aime bien (*rires*), vous avez même fait un livre sur moi, mais franchement en fait de politique extérieure vous me posez un problème de politique intérieure. Alors, je vous redonnerai la parole quand nous serons sur la politique intérieure quant à la durée de mon mandat et de mon action.

August von Kageneck (Die Welt) – *M. le Président, depuis qu'un ministre de votre gouvernement a exprimé publiquement ses opinions, qu'à son avis les Allemands commencent à se détourner de l'Europe, on a à nouveau parlé d'une crise franco-allemande, de la crainte de la France, et même de son président de la République, fait très rare, que l'Allemagne pourrait un jour se détourner de l'Europe et préférerait à la conception européenne sa réunification voire sa neutralité. Est-ce que vous pouvez nous donner votre avis sur cette opinion, cette crainte et ces bruits ?*

Georges Pompidou – Je crois que la réconciliation d'abord, et l'entente franco-allemande telles qu'elles ont été scellées par le traité de janvier 1963 constituent l'élément nécessaire, et j'ajoute l'élément fondamental de la construction européenne et de la stabilité en Europe. Je crois pouvoir dire, contrairement monsieur à ce qu'écrit quelquefois la presse allemande, que je ne suis pas obsédé par l'Allemagne ; l'obsession d'ailleurs n'est pas mon fait, pour ceux qui me connaissent, mais je ne suis pas obsédé par l'Allemagne.

Je crois pouvoir dire aussi que les entretiens que j'ai eus avec le chancelier Brandt l'été dernier à Bonn ont été parmi les plus utiles et les plus confiants. Et je crois, par conséquent, que l'entente franco-allemande doit rester un élément essentiel de la politique de nos deux pays, et, en tout cas, du mien, je vous l'assure.

Cela dit, la politique à l'Est qu'a menée le Chancelier Brandt et que nous avons approuvée, encouragée, facilitée, cette politique ne peut pas, compte tenu de la situation allemande, ne pas laisser percevoir des possibilités. Le nier serait absurde, mais je me félicite précisément que le Chancelier ait, à diverses reprises, et récemment encore, affirmé et réaffirmé que la politique à l'Est ne l'engageait que d'avantage à s'associer à la construction européenne et à l'entente avec l'Europe de l'Ouest.

Il est évident que quand on en vient aux questions pratiques, au faire et au prendre, comme on dit, et que se pose le problème du prix d'une céréale ou du beurre, ou du sucre, ou des carottes, eh bien, évidemment, nous ne sommes pas forcément du même avis.

Il est évident aussi que notre situation n'est pas tout à fait la même et que, par conséquent, nous avons besoin de temps à autre, et fréquemment même, d'harmoniser nos positions. C'est pourquoi, je crois beaucoup aux contacts personnels tels qu'ils se sont instaurés et tels qu'ils n'auront qu'intérêt à se multiplier. Mais, je le répète, il n'y a pas de crise entre la France et l'Allemagne, il ne doit pas y en avoir, car tout serait bouleversé au détriment de la France, au détriment de la République fédérale.

Jean Lecerf (Le Figaro) – *Vous avez proposé aux Européens de faire pour 1980 une Union européenne, mais vous n'avez pas précisé ce que vous placiez sous ce terme. En quoi une Union européenne est-elle plus qu'une Communauté et en quoi est-elle une étape vers une sorte d'État européen avec son contrôle démocratique, son gouvernement et sa compétence à la fois démocratique et politique ?*

Georges Pompidou – C'est un problème d'adjectif. Union européenne ou Communauté européenne, cela peut vouloir dire la même chose, mais il se trouve que la Communauté s'appelle Économique et que l'Union européenne que nous avons définie dans ses grandes lignes lors de la conférence au sommet n'a pas cet adjectif ; par conséquent, elle déborde, elle veut déborder le problème économique. Cela veut dire obligatoirement qu'elle veut déboucher sur le domaine politique.

C'est le plus difficile, cela va de soi. Nous sommes six, et maintenant neuf États qui ont des traditions, qui ont des situations différentes, des habitudes différentes et harmoniser les politiques n'est pas facile. Il n'y aura véritablement d'Union européenne que le jour où il y aura une politique européenne et, croyez bien, que contrairement à ce qu'on pense, la France n'y est

pas hostile, bien au contraire. Si, par exemple, on estime que la coopération politique doit, pour pouvoir se développer plus rapidement, être de temps à autre, à des intervalles pas trop fréquents, mais tout de même réguliers, traitée entre les plus hauts responsables entre eux et entre eux seuls, j'en suis pour ma part partisan et suis prêt, non pas à en prendre l'initiative, mais à en parler avec nos partenaires. Si nous arrivons effectivement à avoir une politique européenne vis-à-vis de tous les autres, de tous les tiers, à ce moment la voie sera ouverte.

En ce qui concerne ce contrôle démocratique, eh bien, c'est une affaire difficile. Chaque fois que l'on propose des solutions, on s'aperçoit qu'elles ne sont pas adéquates. Je dirai simplement que tant qu'il n'y aura pas un exécutif européen réel, il ne peut y avoir un parlement européen réel. Cela n'enlève rien aux possibilités de développement de l'action de l'Assemblée parlementaire de Strasbourg, mais cela marque les limites dans lesquelles cette action, actuellement, ne peut pas ne pas être enfermée.

Monsieur Hargrove, je suis toujours, voyez-vous, pour les immigrés ! (rires)

Charles Hargrove (Times) – *La France donne parfois l'impression de traîner, voire même de bloquer certaines initiatives en matière de politique européenne et en particulier en matière de politique régionale européenne. Or, c'est la France qui, au moment du sommet de Paris, en octobre dernier, a été un élément moteur de cette politique régionale. C'est grâce à elle qu'elle a été adoptée. La Grande-Bretagne, en particulier, considère cette politique comme un réajustement dans la Communauté des profits et des pertes entre les différents pays qui en sont membres. Dans cette Communauté donc, à tort ou à raison, dans mon pays, on considère que la France a été un des principaux bénéficiaires, sinon le principal bénéficiaire. Qu'en pensez-vous, M. le Président ?*

Georges Pompidou – Il y a deux aspects dans votre question. L'affaire de la politique régionale et la question de savoir si la France est la grande bénéficiaire, la profiteuse, comme on dit, du Marché commun. Je vous sais gré de ne pas avoir cité le Marché commun agricole, mais tout le monde sait que c'est de cela qu'il s'agit. Alors, je vais commencer, si vous le voulez bien, par faire le point là-dessus et peut-être étonnerai-je.

Il ne faut pas oublier que lorsqu'a été créé le Marché commun agricole, en même temps les six pays ont accepté que soient supprimées toutes les barrières douanières en matière industrielle. Or, pour vous donner un chiffre, les échanges de produits manufacturés entre la France et la République fédérale, avant 1958, étaient très légèrement déficitaires. À la suite de la réforme monétaire de 1958, ils étaient même équilibrés, ils ont à l'heure actuelle, à notre détriment, de près de 7 milliards de nos francs – 700 milliards d'anciens francs – cela au profit de la République fédérale. Je ne lui en veux pas, je le constate.

En ce qui concerne l'agriculture, je puis vous dire que la production agricole française a crû depuis l'instauration du Marché commun d'environ 93%, que la moyenne au sein de la Communauté est de 96% et qu'en Hollande, par exemple, sa progression est de près de 150%. Je puis vous dire que chaque agriculteur français a, en gros, reçu à travers le Marché commun agricole, depuis maintenant plus de quelques quinze ans, 2 000 de nos francs et que l'agriculteur néerlandais, lui, a reçu quelque chose comme 10 000 de nos francs. Je puis vous dire qu'à l'hectare, nous sommes, le Luxembourg mis à part, le pays qui a reçu le moins de subventions. Je puis vous dire que la progression des exportations agricoles allemandes a été au

moins égale à la progression des exportations agricoles françaises. Évidemment, la base de départ n'était pas la même et donc les quantités ne sont pas les mêmes. Mais, ce n'est pas notre faute si les plaines du Bassin parisien sont plus aptes que telle autre région européenne à l'agriculture, pas plus que nous ne reprochons à tout le bassin rhénan, à toute la Ruhr, d'être mieux douée pour la grande industrie et le grand commerce international que telle de nos régions françaises.

Au total, je ne fais de querelles en ce domaine à personne et je souhaite qu'on ne nous en fasse pas, et en particulier que la Grande-Bretagne, permettez-moi de vous le dire, monsieur Hargrove, reconnaisse que l'augmentation des prix mondiaux en ce qui concerne les prix alimentaires fait qu'elle s'alimente à meilleur compte au sein de la Communauté qu'elle ne se serait alimentée sur le marché international.

Le véritable profit pour tous, c'est le développement économique et commercial extraordinaire. Il a été inégal mais il a été partout important. Et, par conséquent, je crois que nous pouvons tous nous féliciter du développement de la Communauté et que nous n'avons pas à compter, sou par sou, n'est-ce pas, comme les Auvergnats ou les Écossais. *(Rires)*

Celui qui a le plus gagné ou celui qui a le plus perdu... Nous y avons tous gagné et c'est bien d'ailleurs pour cela que la Grande-Bretagne, et d'autres pays ont voulu y entrer.

Quant à la régionalisation ou plus exactement quant à l'aide aux régions défavorisées, dire que nous en avons pris l'initiative serait exagéré ; mais, en effet, à la demande notamment du Premier ministre britannique, j'ai pris, et le gouvernement français a pris une attitude positive à la conférence de Paris. C'est affaire de discussions et je ne vais pas aujourd'hui abattre mes cartes mais nous ne serons pas forcément farouches, cela dépendra des deux partenaires et de leurs rencontres.

Jean-Pierre Joulin (Europe n°1) – *Est-ce que vous pensez, M. le Président, que le moment est venu pour la Communauté des Neuf de songer à assurer sa sécurité, sa propre sécurité, sa défense, de songer à réunir les moyens de cette sécurité ?*

Georges Pompidou – J'ai répondu tout à l'heure et je n'en dirai pas davantage.

Le jour où il y aura une politique de l'Europe, il y aura forcément un problème qui se posera de la défense européenne. Mais il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. Pour l'instant, l'effort que fait chacun de nos pays, soit par lui-même, soit au sein de l'Alliance atlantique, cet effort finalement converge pour aider à la sécurité de l'Europe. Ainsi que je l'ai déjà dit, cette sécurité est liée également à l'alliance des États-Unis et donc à la présence de troupes américaines en Europe. C'est évident, et cela n'est contraire à aucune formulation gaulliste ou pas gaulliste. Mais la problème d'une défense européenne autonome, véritablement autonome et se suffisant à elle-même, n'est pas pour aujourd'hui.

Paul Fabra (Le Monde) – *M. le Président, au-delà des nuances qu'elle a pu revêtir au fil des années, la politique monétaire française paraissait s'appuyer sur l'idée qu'on peut résumer en ceci : les troubles monétaires que l'on connaît sont dûs, non pas au fait que le système Bretton Woods est dépassé, mais au fait que ce système, fondé sur le principe de la reconvertibilité à prix fixe en or des monnaies, en tout cas, de la principale d'entre elles, au fait*

que ce système n'a pas été appliqué. Or aujourd'hui, la France paraît prête s'est même déclarée à Nairobi, par la bouche de son ministre de l'Économie et des Finances, prête à souscrire à une réforme qui tourne le dos à Bretton Woods. Par quelle circonstance, par quel motif, s'explique ce remarquable changement de perspective ?

Georges Pompidou – Tout d'abord, je ne crois pas me tromper en disant que le système de Bretton Woods ne comportait pas la convertibilité du dollar en or et que c'est une décision des États-Unis qui a ajouté cet élément important au système de Bretton Woods et par là-même, a faussé le système. Car il reposait dès lors sur la convertibilité du dollar en or et, à partir du moment où cette convertibilité était illusoire, et elle l'était bien avant qu'elle le soit déclarée, à partir de ce moment-là le système était faussé.

Quelle est notre position dans cette affaire du système monétaire international ?

Je ne reviendrai pas sur le passé, sur les causes, ni sur la description de la situation actuelle qui est évidemment anarchique, sujette à des crises constantes, et qui sera sujette à de nouvelles crises si on [se] ne décide pas à en sortir.

Vous voudrez bien également ne pas vous étonner que je ne la traite pas en théoricien. Il ne s'agit pas d'écrire un chapitre dans une encyclopédie monétaire ou économique, il s'agit d'aboutir dans les faits et, pour aboutir dans les faits, il faut pouvoir réunir l'accord des autres aussi. L'expérience prouve que nous ne pouvons pas nous isoler économiquement sous peine de récession très grave et que, par conséquent, nous ne pouvons pas nous isoler monétairement. L'expérience prouve que notre commerce extérieur a pris une telle importance, qu'il suffit que le doute s'installe, soit sur la dévaluation d'une monnaie, soit sur la réévaluation d'une autre, pour qu'immédiatement les échanges soient réglés avec plus ou moins de rapidité ou plus ou moins de retard et que cela suffise à bouleverser la situation de nos réserves ou des réserves de tel ou tel autre État. L'expérience prouve enfin, et elle l'a prouvé dès la grande crise de 1930, que les tas d'or se gonflent ou se dégonflent très rapidement.

C'est donc dans un esprit réaliste que nous abordons ces discussions, avec l'idée qu'il y a des principes élémentaires sur lesquels il faudra bien qu'on s'accorde, et qu'il y a, d'autre part, des nécessités auxquelles il faudra bien également qu'on se soumette.

Comment je vois ce système ? Il est loin d'être au point. Et la conférence de Nairobi ne me paraît pas l'avoir fait progresser sensiblement, tant s'en faut, en dépit des bonnes paroles échangées. Il doit reposer d'abord sur un système de parités fixes, et on ajoute ajustables. Tout est de savoir d'abord ce qu'on entend par ajustable, et sur ce point nous aurons besoin de précisions. Il est, je crois, aussi admis que ce système monétaire devra permettre que les réserves des banques centrales ne soient plus constituées par une monnaie de réserve, monnaie ayant à la fois les avantages et les responsabilités d'un statut spécial. Comme il faut bien, ne serait-ce que pour les opérations courantes, qu'il y ait des monnaies, eh bien on ira probablement vers un système où une fraction des réserves des banques centrales sera composée d'un certain nombre de monnaies, dont on fera la liste, liste qui sera sujette à révision.

On en vient à ces réserves, et il est évident aussi que ces réserves devront comporter autre chose que des monnaies. Alors quoi ? Je ne crois pas que cela puisse être l'or uniquement. Je ne le crois pas pour des raisons théoriques qu'il serait trop long de développer

ici. Mais je ne le crois pas non plus pour des raisons pratiques, parce qu'il y a un certain nombre de pays importants qui ne l'accepteront pas, et par conséquent nous n'avons pas la possibilité, même si nous le voulions, de l'imposer puisque, je le répète, nous ne pouvons pas nous isoler monétairement. Il est trop facile pour une monnaie comme le franc d'être vulnérable. Il suffit de très peu de choses en ce domaine pour bouleverser des situations. Nous l'avons vu en 1968. Nous pourrions le revoir. Ne lisais-je pas, quand j'étais à Cajarc, dans un grand journal du Midi, le vendredi « Dévaluation du franc pendant le week-end ? ». Je pense que c'était lié aux cantonales plutôt qu'au problème monétaire. Mais enfin, nous savons bien qu'une monnaie, quelle qu'elle soit, et une monnaie comme le franc, est fragile et que, par conséquent, il faut qu'elle entre dans un ensemble admis par tout le monde. Si donc l'élément de réserve n'est pas l'or seul il faut que ce soit autre chose. Ce quelque chose dérivera plus ou moins des droits de tirage spéciaux. Je ne dis pas que ce sera le même mot, je ne dis pas que ce seront les mêmes caractéristiques, mais je dis que cela dérivera de ce système, et je souligne que ce qui comptera pour nous, ce sont les conditions d'émission de ces droits de tirage spéciaux.

Il est bien évident que si on se laisse aller à la facilité, à la démagogie, on nourrira l'inflation mondiale, et qu'il faut des règles strictes et il faut que ces règles strictes, on se les impose et on les applique. Il faut, par conséquent, envisager une réforme profonde du Fonds monétaire international, réforme profonde qui doit le mettre à l'abri de l'autorité ou de la pression de n'importe quel État ou groupe d'États tant par son statut que, je dirai même, par sa localisation.

Je pense que cette réforme du Fonds monétaire sera un des éléments essentiels de la réforme.

Je reviens sur les droits de tirage spéciaux : la France estime quant à elle que leur émission devra tenir compte des pays en voie de développement, au moins pour une certaine partie, et que ce sera une forme d'aide qui s'ajoutera à d'autres de la part des pays industrialisés vis-à-vis de ces pays.

Il reste l'or : on parle de démonétiser l'or. Si l'on veut dire par là que les ménagères ne prennent plus des louis pour aller faire leur marché, il y a longtemps que c'est réalisé. Si l'on veut dire que l'or n'existe plus et qu'aucune Banque centrale n'en veut, on se moque des gens ; la preuve en est d'ailleurs que les États-Unis, lorsqu'ils ont renoncé à la convertibilité, l'ont fait à un moment où leur stock d'or était encore le plus important du monde et néanmoins avait atteint à leurs yeux le seuil critique. L'or continuera donc forcément de jouer un rôle. Le minimum, c'est que les Banques centrales puissent en acheter et en vendre, en vendre et en acheter à un taux raisonnable. Il serait souhaitable d'ailleurs que les déficits permanents des balances commerciales se traduisant par des pertes pour les Banques centrales puissent, dans une certaine proportion, être réglées en or.

Je dis que ce serait souhaitable, que nous le soutiendrons, sans être sûr que sur ce point nous serons suivis.

Il va de soi qu'une réforme de cet ordre poste tout de suite le problème de la convertibilité du dollar. C'est à la fois un faux problème et un grave problème. C'est un faux problème dans la mesure où l'on s'attache uniquement aux balances-dollar officielles, c'est-à-dire aux avoirs des Banques centrales : là, nous pouvons trouver des solutions, nous sommes tout prêts à en trouver et, si chacun veut y mettre du sien, on en trouvera. Qu'on ne parle pas de plan Marshall à rebours, il n'y a pas à comparer la situation économique des États-Unis avec la situation désastreuse de l'Europe au lendemain de la guerre mondiale. Mais ce qui est

beaucoup plus important, ce sont les avoirs privés en dollars, qui représentent plusieurs fois la valeur de ces balances officielles, qui alimentent les marchés incontrôlés comme celui de l'euro-dollar et qui, par ailleurs, suivant qu'on aperçoit un signe de faiblesse d'une monnaie ou une possibilité de réévaluation pour une autre, créent – par les déplacements de capitaux entrés – immédiatement l'événement qui n'était qu'une possibilité.

Et c'est pourquoi on ne pourra avoir un système stable et valable s'il n'y a pas un contrôle des mouvements de capitaux à court terme ; j'ai noté, d'ailleurs, que le Congrès américain avait commencé à étudier la possibilité de demander aux grandes sociétés, à intervalles réguliers, les mouvements de change qui avaient affecté leur trésorerie durant le mois précédent. Je ne sais si ce sera adopté, mais je dis que cela montre bien que dans un pays qui était tout à fait hostile au contrôle des mouvements de capitaux, l'idée commence à faire son chemin, et je souhaite qu'elle le fasse partout.

Comme vous le voyez, nous cherchons à concilier les principes et les possibilités, à faire que ce système qui sortira des futures discussions soit viable et nous épargne cet état de crise permanent où nous nous trouvons. Nous souhaitons en même temps que ce système ne soit pas un encouragement à l'inflation et à la spéculation, comme le serait, par exemple, la théorie que certains avaient soutenue suivant laquelle on devait modifier automatiquement la parité d'une monnaie selon des critères objectifs à la lecture des réserves de la Banque centrale. C'est une formule qui est impossible parce qu'elle est un encouragement constant à la spéculation la plus sûre ; il suffirait à des détenteurs de capitaux de regarder l'état des réserves d'une banque pour savoir qu'il faut et contre qui il faut jouer.

Par conséquent, je ne crois pas du tout à une formule de cet ordre, mais il va de soi qu'il faut que les déficits permanents de balance commerciale soient sanctionnés, et il va de soi aussi, dussé-je étonner, qu'un excès dans l'accroissement des réserves doit également être surveillé et faire l'objet éventuellement de mesures prudentes, difficiles à mettre au point, mais tout de même doit faire l'objet de mesures. Nous sommes dans un monde où la rivalité économique a pour une bonne part remplacé la rivalité militaire. Dire qu'ainsi on punira ceux qui travaillent mieux et qui sont mieux organisés ne m'impressionne pas, car ceux qui faisaient la guerre, ceux qui attaquaient, à moins d'être des fous, étaient des gens qui avaient une organisation militaire meilleure, de meilleures armées et de bonnes chances de gagner eux aussi, n'est-ce pas ?

Il en est un peu de même quoique ce soit moins grave et plus facile peut-être à contrôler, dans le domaine économique. Nous ne pouvons pas avoir sur le plan international ce que nous refusons sur le plan intérieur, c'est-à-dire une liberté totale dans laquelle les gros écrasent automatiquement les faibles, les riches écrasent automatiquement les pauvres. Il faut que chacun soit discipliné, et il faut que s'il ne s'auto-discipline pas, on l'incite à se discipliner, par des mesures prudentes, je le répète. Au total, un système monétaire international doit permettre et faciliter les échanges, doit assurer la sécurité de ces échanges, doit assurer une stabilité générale et ne pas être inflationniste, il ne doit pas être non plus à l'excès concurrentiel et capitaliste, car nous retrouverions l'éternel duel entre les pays riches et les pays pauvres, nous arriverions fatalement à une catastrophe mondiale.

Bernard Valery (New-York Daily News) – M. le Président, M. Kissinger a annoncé hier que le Président Nixon viendrait en Europe très prochainement.

La question que je voudrais vous poser, c'est si vous savez déjà si vous allez rencontrer le Président Nixon et dans quel cadre, et par extension peut-être pourriez-vous nous dire quelques mots sur votre opinion sur la politique étrangère américaine en ce moment dans le contexte de rapprochement avec l'Union soviétique ?

Georges Pompidou – J'ai vu le Président Nixon à Reykjavik en Islande. Il faisait moins froid qu'on ne l'avait dit. Les intentions du Président Nixon sont les siennes et il va de soi que s'il vient en Europe et notamment s'il vient en France, il sera accueilli comme doit être accueilli le président des États-Unis, car il est invité par la France depuis le voyage que j'ai fait aux États-Unis. Cela dit ce voyage pose d'autres problèmes, à l'échelle cette fois-ci européenne. Je n'ai pas la possibilité de prendre les décisions tout seul, et il faut que les Neuf s'entendent à cet égard. Je souhaite que tout le monde comprenne que cette entente des Neuf est favorable à l'Europe et n'est dirigée contre personne, et notamment pas contre les États-Unis.

En ce qui concerne – il y a une deuxième partie dans votre question – les rapports entre les États-Unis et l'Union soviétique, il est évident que l'évolution de ces rapports a changé beaucoup de choses. Nous ne pouvons que nous en féliciter sur un point qui est celui de la détente, et qui est celui, par conséquent, de la paix. Nous ne pouvons pas ne pas nous poser des questions, ces questions auxquelles on nous répond de façon rassurante, mais enfin la loi de la politique et la vie des États c'est d'envisager toutes les hypothèses. Par conséquent, il est nécessaire de voir les dangers qu'il pourrait y avoir dans ce rapprochement, si ce rapprochement devait aboutir à une sorte de condominium ou s'il devait aboutir à la neutralisation de l'Europe ; tout le monde, les Américains, les Soviétiques également, m'ont affirmé qu'il n'en était rien, je m'en félicite, mais je ne peux pas ne pas évoquer des hypothèses et des possibilités et en tirer un certain nombre de conséquences qui sont pour la France, notamment, de rester vigilante et de poursuivre son effort propre en faveur de son indépendance et pour sa défense.

Les Izvestia – *M. le Président, la France a confirmé récemment son intention de poursuivre une politique de détente, d'entente et de coopération entre tous les pays du continent européen. L'Union soviétique et la France, ainsi que d'autres États, ont développé cette année de grands efforts qui ont amené à des changements très positifs en Europe. Quelles sont, à votre avis, M. le Président, les perspectives et les voies d'approfondissement de cette détente pour que ce processus prenne un caractère permanent, général et irréversible ?*

Georges Pompidou – Il faudrait beaucoup de temps pour répondre à votre question. Ce que je peux vous dire, c'est que nous continuons à considérer que la politique de détente et d'entente entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est et particulièrement entre la France et l'Union soviétique doit être poursuivie. Nous savons bien qu'en politique étrangère, les choses peuvent toujours se modifier. Dans la situation actuelle nous sommes profondément convaincus que c'est l'intérêt commun des deux parties de l'Europe, que c'est l'intérêt commun de l'Union soviétique et de la France, et que c'est l'intérêt commun du monde que de développer cette entente et, par conséquent, nous restons attachés à la politique de détente, d'entente et de coopération, telle qu'elle a été initiée avec l'Europe de l'Est, notamment avec l'Union soviétique par le général de Gaulle, telle qu'elle a progressé au cours des rencontres successives qui ont eu lieu entre les plus hauts responsables : nous y sommes profondément attachés.

Serge Maffert (France-Soir) – *Les expériences nucléaires françaises dans le Pacifique ont provoqué cette année davantage de protestations à la fois en France, en Europe et dans le monde. Est-ce que cela ne vous pose pas des problèmes pour l'avenir et, de toute façon, est-ce qu'il n'y a pas là un manque d'information de la part du gouvernement français ?*

Georges Pompidou – Il y a toujours des problèmes et il y a toujours un manque d'information. Vous y suppléez tous par l'imagination « maîtresse d'erreur et de fausseté », comme a dit un grand Auvergnat, Pascal.

Nos expériences nucléaires cette année ont, en effet, entraîné des protestations. Les unes avaient un caractère un peu dérisoire, je n'insiste pas, d'autres participaient d'une certaine hypocrisie internationale, qui consiste à prendre des positions apparentes extérieures pour des raisons de politique intérieure ou d'attitude, et seules la charité chrétienne et la courtoisie diplomatique m'empêchent de citer les gouvernements qui ont protesté contre nos expériences, alors que, quand nos ambassadeurs leur en faisaient des observations, on nous répondait : « N'y attachez pas d'importance ; c'est pour l'opinion ; cela n'a pas d'importance ». Quelquefois même on ajoutait : « Nous vous comprenons ». Ce n'est pas vrai de tous, c'est vrai de beaucoup et je dirai même de la majorité.

D'autres réactions m'ont paru dictées par une sorte d'humanitarisme profond, de pacifisme viscéral et qui ne réfléchit pas aux conséquences ou qui ne veut pas les voir. J'en respecte les motifs, tout en regrettant quelquefois que des voix s'élèvent à Orléans ou à Verdun qui sont deux des hauts lieux historiques de notre défense nationale. Mais il ne faudrait pas croire qu'une politique de défense nationale soit attitude réactionnaire. Bien sûr, c'est ce refus français de la soumission qui guidait Jeanne d'Arc sur les chemins qui la menaient de Vaucouleurs au bûcher de Rouen, mais enfin la devise « Vivre libre ou mourir », c'est une devise révolutionnaire, c'est celle de Danton, de Saint-Just, de Carnot. C'est elle qui animait aussi bien les soldats de Kellerman à Valmy que les soldats du maréchal Pétain à Verdun. C'est elle qui animait les combattants, je dis les combattants, de la France libre, aux premiers rangs desquels se trouvaient, et ce n'est pas un hasard, Pierre Messmer et Robert Galley.

Nous entendons bien poursuivre notre effort de défense nationale. Non pas que nous soyons hostiles au désarmement. Qui donc plus que la France a intérêt au désarmement ? Nous ne réclamons rien à personne, nous n'avons de revendications territoriales vis-à-vis de personne, nos ennemis dits héréditaires sont aujourd'hui tous nos amis, nos alliés, nos partenaires. Seulement il faut que ce désarmement soit un désarmement véritable, simultané et qu'il n'ait pas pour but simplement de maintenir ceux qui sont armés ou surarmés dans leur état actuel et d'empêcher les autres de s'armer, faute de quoi c'est un faux désarmement qui tend à l'asservissement ou à la parodie et on voudra bien excuser la France de ne se prêter ni à l'un ni à l'autre.

Dès lors qu'on fait un effort national, un pays comme la France est obligé de se doter de l'arme atomique pour des raisons techniques d'abord, nous avons assez souffert en 1914, en 1940, d'être toujours en retard d'une arme et d'une guerre. Pour des raisons financières aussi, car, quoi qu'on en pense, l'arme atomique est moins chère que l'arme conventionnelle telle qu'il faudrait la développer si on renonçait à l'arme atomique. J'en veux pour preuve le fait qu'en 1972 – je prends 1972 parce que les soubresauts monétaires de 1973 empêchent toute comparaison – en 1972, le budget militaire de la République fédérale était supérieur au budget français et il en est de même du budget britannique, ce qui prouve bien que nous ne sommes pas une nation particulièrement agressive tant s'en faut.

Pour des raisons enfin, qui sont de la dissuasion. On a l'air de se moquer de la dissuasion, mais la preuve que la dissuasion existe et qu'elle est capitale, c'est que les deux grandes puissances les plus fortes et de beaucoup au point de vue atomique, ont, lors de la négociation SALT, limité volontairement leur effort défensif contre l'arme atomique, ce qui veut dire qu'elles ont estimé qu'il fallait rester vulnérable et qu'en se gardant vulnérable et en acceptant le risque, on éloignait ce risque précisément.

Enfin, il y aussi dans tout cela une certaine incompetence. On ne sait pas, et je m'en excuse, mais je ne vous donnerai pas d'information, à quel degré de perfectionnement nous sommes arrivés ; c'est plus qu'on ne croit. On n'a pas remarqué que nous ne sommes plus, ou nous n'allons plus être réduits à nos *Mirage IV*, mais que nous allons avoir la bombe nucléaire tactique et en même temps les sous-marins lanceurs d'engins qui sont jusqu'à nouvel ordre ce qu'il y a de plus invulnérable, et que, par conséquent, se préparer, préparer sa dissuasion par l'arme atomique c'est se réserver les moyens éventuels d'une réponse flexible et non pas simplement, comme on dit, d'un acte suicidaire.

Ce n'est pas notre faute, d'autre part, si nous sommes en retard. Ce n'est pas la faute du général de Gaulle, de ses gouvernements, ni de mes gouvernements, si la France a, pendant des années et des années, gaspillé un budget militaire qui était alors le tiers du budget général dans des guerres de forme coloniale, laissant la France et l'armée française s'engager dans la désastreuse guerre d'Indochine ou encore dans le déplorable conflit algérien. J'ajoute cependant que les gouvernements de la IV^e République ont, malgré cela, décidé les premiers de nous doter de l'arme nucléaire. Cela a commencé par un décret de M. Mendès France en octobre 1954. Il est vrai que son gouvernement a été remplacé quelques mois plus tard par M. Edgar Faure qui a déclaré qu'il ne s'intéressait à l'énergie atomique que sous la forme pacifique. Mais je dois à la vérité historique de dire qu'en même temps, à l'intérieur de son gouvernement, un accord était passé qui mettait à la disposition du Commissariat à l'Énergie atomique quelques 47 milliards de francs de l'époque pour ce qu'on appelait pudiquement des études et recherches, et dont vous voudrez bien devenir ce que cela signifie lorsque vous saurez que le ministère de la Défense nationale fournissait et contrôlait 20 de ces milliards.

Cette somme a été augmentée et portée, si je me souviens bien, à 60 milliards par le ministre Guy Mollet, lequel a d'ailleurs lancé le prototype du *Mirage IV*. Et c'est enfin le ministre Gaillard qui a le premier, si je puis dire, annoncé la couleur en augmentant encore cette somme et en disant clairement cette fois qu'il s'agissait de se doter de l'arme atomique, de procéder à des expériences nucléaires et que la première expérience aurait lieu le plus tôt possible après le printemps 1960. Le général de Gaulle s'est borné à ratifier cette décision et cette chronologie. Qu'on ne me fasse pas dire que les gouvernements de la IV^e République, avec leur instabilité, auraient été en mesure de résister aux pressions de tous ordres, je ne le crois absolument pas.

Mais le général de Gaulle, lui, a repris l'effort, l'a mené à bien. Je le poursuivrai et mon gouvernement le poursuivra. Je dis tout de suite que les expériences, quelles qu'elles soient, aériennes ou souterraines, seront faites de telle manière et dans des conditions de sécurité telles qu'elles ne présenteront de risques pour personne, ni directs ni indirects. Tous les rapports officiels, jusqu'à nouvel ordre, le démontrent.

Vous me donnez l'occasion, monsieur Maffert, de remercier publiquement nos savants, nos ingénieurs et nos militaires de l'effort qu'ils font dans tous les domaines et en particulier pour doter la France de ce qui est pour elle la meilleure garantie de sa stabilité, de sa paix et de sa tranquillité et j'ajoute de la tranquillité de l'Europe, même si, bien entendu, nous ne surestimons pas nos capacités vis-à-vis de certains autres.

Jean-Michel Royer (Radio Monte Carlo) – *M. le Président, le gouvernement algérien vient d'annoncer son intention d'empêcher les immigrations de ses nationaux vers la France. Je sais que c'est en même temps un problème de politique internationale. En vous demandant vos réactions à cette décision, je voudrais vous demander, en même temps, quelles sont vos intentions, quelle politique vous souhaitez mener dans la lutte contre le racisme et pour améliorer le sort en France des immigrés qui ne sont pas tous anglo-saxons ?*

Georges Pompidou – Vous savez, les gentlemen anglo-saxons sont quelquefois capables d'erreurs eux aussi, comme les Gaulois (rires) et comme les Nord-Africains.

Sur ce point, je dirai simplement ceci : la France est profondément anti-raciste. Le gouvernement français est fondamentalement anti-raciste et tout ce qui ressemble au racisme, nous l'exécrons. Cela dit, il y a ce que je me permettrai d'appeler un bruit inconsideré : si l'on fait la liste des attentats entre Algériens et Européens, dans les deux sens d'ailleurs, si l'on fait la liste des cas où l'on n'a pas trouvé les coupables et de ceux où on les a trouvés et traduits en justice, on s'aperçoit qu'il y a finalement bien peu d'actes qui puissent être suspectés, même indirectement, de réaction raciste.

Il n'en est pas moins vrai que, nous trouvant dans la situation où nous nous trouvons, et devant l'aggravation qui est créée par ce qu'on dit même – car parler des choses, c'est les créer – nous sommes obligés de chercher des solutions. Il faut bien voir qu'il y a un problème, je l'ai dit d'ailleurs à M. Bouteflika et à l'ambassadeur d'Algérie quand je les ai reçus. Ce problème, c'est le fait que les Nord-Africains, et particulièrement les Algériens, sont concentrés dans quelques agglomérations : Marseille et sa banlieue, la banlieue lyonnaise, Paris et sa banlieue. Il y a là des concentrations énormes. Dans telle localité de la banlieue lyonnaise, les étrangers de toute nationalité sont en majorité. Il va de soi qu'à partir de ce moment-là, lorsque deux communautés se trouvent vivre côte à côte avec des habitudes, des convictions et des modes absolument différents, il se crée des conflits. Il est déjà très difficile de vivre en paix avec ses voisins, à plus forte raison lorsque ces voisins ont des habitudes absolument différentes des vôtres. Par conséquent, on a tendance à penser que la solution, c'est de résoudre le problème du logement. Nous avons commencé un effort pour les foyers, nous sommes décidés à le poursuivre, mais je vois bien aussi le danger qu'il y a à mettre à part ces immigrés, ces Nord-Africains en particulier, et à aboutir en quelque sorte à une forme d'apartheid. Ce n'est pas cela que nous voulons non plus.

Je crois donc que la seule solution c'est un contrôle commun et réel de l'immigration, et c'est d'autre part un effort français, du gouvernement, du patronat, pour la répartition des immigrés sur le territoire national, pour qu'ils ne soient pas obligatoirement concentrés sur les mêmes points et aux mêmes tâches, pour qu'on réhabilite certaines tâches manuelles dont les Français ne veulent pas, et qui pourtant sont parfaitement honorables, de façon à ce que

progressivement nous soyons en mesure de garder nos trois millions et demi d'étrangers immigrés et nos 6 ou 800 000 Algériens, sans qu'il y ait des problèmes qui puissent s'apparenter au racisme, si peu que ce soit.

C'est une tâche que nous ne pouvons pas accomplir seuls, bien entendu, que nous allons tâcher d'entreprendre, qui, je le répète, est difficile et suppose un effort de tous les Français et des patrons en particulier, sur les conditions dans lesquelles ils engagent des travailleurs immigrés. Mais, de racisme, il n'y en a pas et, en tout cas, il ne doit pas y en avoir.

René Andrieu (L'Humanité) – *Au Chili, le gouvernement légal a été renversé par une junte militaire. Le président de la République a été assassiné, les opposants sont traqués, emprisonnés, torturés, fusillés. Le plus grand poète chilien voit ses œuvres brûlées. Le gouvernement français d'autre part a répondu favorablement à la demande de la junte militaire, à la demande de reconnaissance.*

Ne trouvez-vous pas, M. le Président, qu'il y a quelque indécence à se taire devant cette tragique situation et que le gouvernement français s'honorerait en condamnant nettement et résolument la répression qui s'abat sur les démocrates chiliens ?

Georges Pompidou – Il ne faut pas mélanger les choses. On les a trop mélangées. Je m'étonne qu'on n'ait pas, que vous n'avez pas fait allusion à un rapprochement entre nos attitudes dans l'affaire tchèque et dans l'affaire chilienne. Dans l'affaire tchèque nous avons pris position, dans l'affaire chilienne, nous n'avons pas pris position ouvertement sur le changement de gouvernement et on y a vu quelque chose d'analogue : les difficultés d'aller vers le socialisme libéral. Cela n'a pas de rapport.

Dans un premier cas, la Tchécoslovaquie, on ne sait pas exactement ce qui se serait passé, et c'est évidemment une intervention extérieure qui a arrêté l'expérience. C'était donc une affaire internationale et la France ne pouvait pas ne pas prendre position. Dans le cas du Chili, c'est une affaire intérieure, et par conséquent, nous trouvons d'autres problèmes. Et d'abord celui de la reconnaissance. Vous dites : il y a reconnaissance. Je m'obstine à dire, après d'autres, que la France ne reconnaît pas les gouvernements, elle a des relations avec des États. Naturellement, quand apparaît un État nouveau, elle est bien obligée de le reconnaître. Les États avec lesquels elle a des relations, elle peut les rompre, mais elle n'a pas en tout cas à reconnaître un gouvernement. Nous ne reconnaissons pas le gouvernement chilien, nous avons des relations avec le Chili comme nous avons des relations avec le Chili de M. Frei, excellentes ; relations avec le Chili de M. Allende, excellentes. Nous avons et continuons d'avoir des relations avec le Chili tel qu'il est ou tel qu'il sera.

Il n'en est pas moins vrai que certains aspects des événements chiliens nous touchent, dans la mesure où il apparaît que des vies humaines sont sacrifiées et tout d'abord celle du Président Allende. Il y a eu dans ces derniers mois ou ces dernières années des endroits où on a tué beaucoup plus de gens encore, et on en a moins parlé, je ne sais pas pourquoi, mais enfin c'est un fait. Cela nous le regrettons profondément et nous faisons de notre mieux, d'une part pour protéger les Français qui sont au Chili, pour accueillir des étrangers qui viennent se réfugier dans notre ambassade et pour essayer d'agir auprès des représentants du gouvernement actuel dans le sens de l'humanité et de la pacification. Nous faisons de notre

mieux. Nous n'approuvons nulle part la violence, mais nous ne cherchons pas non plus à imposer notre régime démocratique à d'autres et nous ne cherchons pas par conséquent, de modèle chez autrui.

Nous ne le cherchons pas, voilà le problème n'est-ce-pas, et imprudents sont ceux qui ont été en chercher, car il faut bien dire, et tout problème d'humanité mis à part, l'expérience tentée par le président Allende, s'il n'y avait pas eu de putsch, allait probablement, et j'ose dire certainement, à l'échec. C'est un fait que l'inflation avait atteint le rythme de 400% alors que nous trouvons un rythme de 8,9 ou 10% intolérable. C'est un fait qu'une grande grève ouvrière avait vidé de ses réserves ce gouvernement qui se disait et se voulait socialiste. C'est un fait que le président Allende qui en était, ne l'oublions pas, à son 23^e gouvernement, avait introduit l'armée en tant que telle dans son ministère, avait confié par exemple le portefeuille de l'Intérieur au chef d'état-major de l'Armée de terre. Imaginez que je le fasse, monsieur, que dirait-on... que dirait-on ? (*quelques rires*)

À partir du moment où on introduit l'armée dans la politique, où on s'appuie sur elle de cette manière, on prend des risques et des risques terribles. Cela n'enlève rien, je le répète, à l'émotion que nous pouvons avoir devant certains actes ou certains événements. Ce qui me chagrine, ce n'est pas qu'on brûle les œuvres de Pablo Neruda. Elles survivront. Nous avons connu d'autres régimes qui brûlaient les œuvres, et ce n'est pas aux œuvres que cela a nuit finalement. Ce qui me fait de la peine, c'est que ce grand poète soit mort à ce moment, bien qu'il soit mort de maladie. Je me rappelle que, quand il nous a quittés, il est venu me voir et puis il m'a écrit et non pas simplement comme ambassadeur mais comme ami, figurez-vous.

Voilà. Il ne faut pas aller chercher de modèle ailleurs. Nous avons notre propre modèle qui est français, qui consiste à essayer de faire progresser notre peuple dans la liberté, vers plus de justice et dans de meilleurs rapports humains. À quoi cela correspond-il, après tout, sinon à notre devise de « Liberté, Égalité, Fraternité » ? Je n'en connais pas de plus belle. Nous ne cherchons à l'imposer à personne, mais essayons de l'appliquer chez nous et nous continuerons.

Lucienne Hubert-Rodier (La Nation) – *Est-ce que je peux vous poser malgré tout la question sur la Chine d'où vous revenez récemment ?*

Georges Pompidou – Ce sera si vous le voulez bien la dernière question de politique étrangère. Oui, je reviens de Chine, vous le savez d'ailleurs, madame. N'attendez pas de moi que je vous dessine une grande fresque de la Chine. Le général de Gaulle l'a fait dans cette même salle, en décembre 1964, et je me garderai bien de rivaliser. N'attendez pas de moi non plus que je vous fasse le portrait des dirigeants chinois, ce serait parfaitement indécent.

Tout ce que je puis vous dire c'est que j'ai trouvé des hommes maîtres de leur pensée, qui savent ce qu'ils veulent et qui, je crois, m'ont parlé librement. On m'avait beaucoup dit de la Chine que c'était le pays de l'uniformité. Ce n'est pas tout à fait aussi vrai qu'on me l'avait dit et il y a plus de couleurs et de variétés dans les rues de Pékin et de Shanghai que je pensais, bien que ça ne ressemble pas, je dois le dire, au caractère extravagant de certaines rues parisiennes. Mais enfin il y a la recherche d'une uniformité et je me suis demandé pourquoi. Et après d'autres sans doute, je crois avoir trouvé l'explication.

Je pense que les dirigeants chinois se sont inspirés à la fois de leur histoire et de la situation qu'ils ont trouvée. L'histoire de la Chine c'est l'histoire de la division et de ses efforts permanents pour réaliser son unité. Et d'autre part la situation qu'ils ont trouvée c'est une situation d'anarchie, de corruption et d'inégalités sociales incroyables. Pour toutes ces raisons, ils ont cherché dans l'uniformité à la fois à rendre visible l'unité nationale chinoise et en même temps à établir l'égalité comme base de la société chinoise. Il va de soi que ces formules n'empêchent pas que le niveau de vie des Chinois ne soit très inférieur au nôtre. Quoi qu'on pense de la société de consommation, ils ont encore un long chemin à parcourir avant de s'en plaindre. Il va de soi aussi que le régime chinois n'est pas transposable en France pas plus que le régime français n'est transposable en Chine. La dimension des problèmes, les niveaux que nous avons atteints, la dimension même des pays et des populations rendent une telle hypothèse absurde. Mais, il faut reconnaître, que le régime chinois a éliminé, ou semble en tout cas avoir éliminé définitivement ces risques de famine et de catastrophes qui étaient si fréquents dans la Chine d'autrefois.

De quoi avons-nous parlé ? Eh bien, d'abord des problèmes internationaux car il se trouve car il se trouve que nous avons des points communs et que nous ne voulons pas être des « régionaux », comme on a dit. La France s'intéresse à tout, et même à l'Extrême-Orient. La Chine qui est entrée récemment dans ce qu'on appelait le concert des nations, la Chine s'intéresse à tout, y compris à l'Europe. Donc nous avons parlé de tout et nous avons trouvé un certain nombre de points importants sur lesquels nous étions parfaitement d'accord : l'indépendance des nations, la nécessité d'une défense nationale vigilante, le respect des faibles, le refus de l'hégémonie de qui que ce soit, de la soumission à qui que ce soit, et bien d'autres points encore y compris l'aide aux pays sous-développés. Je me suis souvent expliqué sur ces questions, il n'est pas utile que je m'y étende.

On a voulu dire que nous étions en désaccord sur le problème de l'Union soviétique. Qu'on veuille bien considérer d'abord que les situations ne sont pas les mêmes. La Chine a 8 000 kilomètres de frontière avec l'Union soviétique et avec l'extrême-est de l'Union soviétique. Elle a des problèmes frontaliers. Elle a des querelles idéologiques. Elle ne peut donc pas avoir exactement le même point de vue que la France, située dans ce petit cap qui s'appelle l'Europe occidentale, et qui, comme je le disais tout à l'heure, a entrepris résolument une politique d'entente avec l'Est et entend la poursuivre tout en restant, indépendante et vigilante.

Nous ne sommes donc pas tout à fait du même avis sur l'appréciation de la détente. Nous y croyons, me semble-t-il, plus que les dirigeants chinois, mais ce n'est pas une raison pour ne pas constater les accords profonds et en particulier le fait que la Chine et la France entendent l'une et l'autre être maîtresse de leur destinée.

Nous avons parlé aussi de questions bilatérales dans tous les domaines : culturel, technique, scientifique, économique. Vous savez peut-être qu'un contrat a été signé ou est sur le point de l'être dans un domaine de technologie avancé qui confie à des sociétés françaises un marché de 1 milliard 200 millions de francs actuels, plus de 120 milliards d'anciens francs. C'est le plus gros contrat, je crois, qui ait jamais été conclu. Par conséquent, nos rapports économiques ne sont pas négligeables, sans être pour autant comparables à ceux que nous pouvons avoir avec nos partenaires de la Communauté.

Nous avons parlé de tout cela et nous avons voulu, les uns et les autres, progresser et nous progressons, en fin de compte. Ce voyage avait aussi un caractère symbolique : c'était la première fois qu'un chef d'État occidental était reçu officiellement à Pékin, c'était la première

fois qu'un chef d'État européen était reçu à Pékin. Cela avait valeur de symbole et je crois que cela n'a pas déçu. Puisque vous m'avez posé cette question que j'attendais plus tôt, eh bien, madame, c'est l'occasion pour moi de remercier le Président Mao Zedong, le Premier ministre Zhou Enlai et le peuple chinois de l'accueil exceptionnel qui m'a été réservé.

Nous passons aux problèmes économiques et sociaux français.

PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Pierre Limagne (La Croix) – *M. le Président. je laisserai mes confrères vous interroger plus spécialement sur les problèmes économiques et financiers et si vous le permettez, je vous poserai une question sociale. Dans très peu de jours, l'Assemblée nationale sera invitée à gommer ce qui reste de la loi de 1920, loi de 1920 qui tend, non pas à lutter contre l'avortement, c'est le code civil qui le fait, mais à lutter contre les propagandes en faveur de l'avortement et les campagnes en faveur de l'avortement. C'est une question extrêmement grave. Elle risque, si l'on n'y prend garde, de diviser les Français comme ont divisé les Français l'affaire Dreyfus et la querelle des deux écoles. Je voudrais savoir, M. le Président, ce que le chef de l'État espère faire pour limiter les dégâts et pour faire en sorte que certains principes sur lesquels est fondée notre civilisation, depuis longtemps et avec l'accord des non-croyants comme des croyants, soient sauvegardés.*

Georges Pompidou – Je serai bref, monsieur Limagne, si vous permettez... (rires) Vous le savez, c'est un problème qui moralement me choque et comme dans des domaines voisins d'ailleurs, je déplore qu'on soit arrivé là. Que je vois, par exemple, tel hebdomadaire que je ne nommerai pas expliquer les diverses formes convenables de ménage à trois et celles qui ne le sont pas, franchement je me sens dépassé. Donc, ce problème est grave moralement.

Nous pensons, et le gouvernement a pensé qu'il fallait faire quelque chose, que notre législation était périmée. Nous avons établi un projet que nous avons estimé prudent, parce qu'il sépare nettement ce que la loi punit de ce que la loi tolère. Autrement dit, il y a ce que la loi interdit, mais d'autre part, il reste la responsabilité des individus, parce qu'après tout ce n'est pas l'État qui fait avorter, ce sont les femmes qui se font avorter ou les hommes qui les font avorter, et par conséquent, il faudrait aussi de temps à autre, que les individus, fussent-ils français, aient le sens de leur propre responsabilité, qu'ils aient eux-mêmes une attitude sur ce problème et qu'ils ne se contentent pas de demander à l'État de se boucher les yeux.

Nous avons donc établi un projet que nous croyons prudent, qui fait appel au sens des responsabilités des Français et dont nous souhaitons, non pas qu'il augmente le nombre des avortements, mais au contraire qu'il le diminue. Ce projet ira devant les Assemblées. Nous verrons bien ce qu'il en sortira, mais en tout cas voilà quelles étaient les intentions du gouvernement.

Gilbert Mathieu (Le Monde) – *Je parlais des pays européens. Est-ce que vous pensez que la politique française n'a pas été un peu tardive ou un peu molle en matière de lutte anti-inflationniste, eu égard à ce qu'on fait nos voisins étrangers ?*

Georges Pompidou – Ce problème de l'inflation, je dois le dire, est un problème extrêmement grave. Au moins à deux reprises, j'ai cru que nous avions passé le cap et que nous amorcions une baisse et, à chaque fois, je l'avoue, je me suis trompé. Il paraît qu'il ne faut jamais reconnaître qu'on s'est trompé en politique... je me suis trompé.

On vient de publier l'indice des prix. Je pourrais dire : c'était 0,9 en mai, 0,8 en juin et juillet, 0,7 en août, je ne le dirai pas. Je ne le dirai pas parce que le mois d'août est toujours un mois de moindre hausse, parce que septembre à octobre sont toujours des mois de hausse plus lourde, de même, d'ailleurs, qu'en principe novembre et décembre sont meilleurs. Nous verrons bien. Quoi qu'il en soit, nous avons atteint un rythme d'inflation qui est préoccupant, il est préoccupant pour nous-mêmes et vis-à-vis des autres.

N'exagérez pas la situation d'autre part. Certes, l'Allemagne a obtenu sur ce point des résultats meilleurs que les nôtres, mais, elle mise à part, avec peut-être la Hollande depuis peu ou la Belgique, il n'y a pas beaucoup de leçons à prendre de l'étranger ; on ne peut pas parler de l'Italie ou de la Grande-Bretagne, ne serait-ce qu'à cause du flottement des monnaies.

Quand je préparais cette conférence de presse, je lisais que les États-Unis avaient arrêté l'inflation et puis je viens d'apprendre que les prix de détail ont augmenté en août de 1,8% aux États-Unis. Cela ne veut pas dire qu'ils vont repartir, mais je suis bien obligé de constater que si en France il y avait eu au mois d'août 1,8% d'augmentation des prix de détail, que ne dirait-on pas ?

Donc je ne cherche pas à l'étranger des modèles, je cherche simplement à regarder la situation française. Cette situation française elle dépend, pour une part, de circonstances extérieures. Nous ne pouvons rien contre le fait que depuis un an, nos matières premières importées, et vous savez que nous importons presque toutes les matières premières, ont augmenté de 51%. Je dis de 51% en un an. Comment veut-on que cela ne se répercute pas dans nos prix ? Et il y a d'autres éléments extérieurs et, en particulier, cette facilité de l'argent dont j'ai déjà parlé et le fait que, qu'il s'agisse de prix ou qu'il s'agisse de rémunérations, personne n'hésite devant des augmentations.

Je ne crois pas que notre politique pouvait être très différente. D'abord, parce que tant que ne sera pas créée une situation internationale plus assurée, en particulier tant que la hausse des matières premières ne sera pas arrêtée de façon durable, nous ne pouvons pas espérer pouvoir agir avec beaucoup d'efficacité ou, en tout cas, avec une efficacité totale. En deuxième lieu, je crois qu'il fallait commencer par des mesures portant sur la masse monétaire. Nous les avons prises au cours des mois : j'ai insisté d'ailleurs pour qu'on les prenne et, progressivement, elles se développent, elles atteignent leur but et, en même temps, les limites de leur influence.

Nous nous trouvons donc dans une situation où il me semble que nous ne pouvons pas agir brutalement et immédiatement mais où nous risquons d'être obligés à un moment donné d'agir avec beaucoup plus de fermeté. J'ai dit les difficultés qu'il y a à faire admettre aux Français ce qu'on appelle une politique de blocage des prix et des salaires, une politique des

revenus, système qui d'ailleurs n'a pas très bien réussi là où il a été essayé, que ce soit aux Pays-Bas, que ce soit en Grande-Bretagne. Mais enfin il n'est pas impossible qu'un jour ou l'autre nous soyons obligés d'en venir là.

Ce que je puis vous dire simplement c'est qu'à l'heure actuelle, de tous les problèmes qui nous préoccupent sur le plan intérieur celui de l'inflation est de beaucoup le plus sérieux ; que le Premier ministre, le ministre de l'Économie et des Finances et moi-même y attachons une importance considérable et que le moment venu nous serons peut-être amenés à demander au pays un effort et un sens des responsabilités pour pouvoir arrêter ce développement de l'inflation. Je ne crois pas que ce soit le moment pour des raisons, je le répète, qui tiennent à ce que les circonstances extérieures ne sont pas réunies, mais ce moment viendra fatalement, sauf si d'ici là l'inflation voulait bien se calmer d'elle-même, ou sous l'effet d'un changement de la conjoncture internationale, ce que j'ai longtemps espéré et ce que j'ai de moins en moins tendance à croire.

Ivan Levaï (Europe n°1) – *Les Français ont vécu cet été peu ou prou à l'heure Lip, je vois que vous regardez votre montre, et je voudrais vous demander quelle leçon vous tirez de ce conflit qui a été très long et qui dure.*

Georges Pompidou – Je ne veux pas entrer dans la négociation et risquer de la gâcher. Sur l'affaire Lip je dirai ceci : tout d'abord, il apparaît que la société Lip depuis longtemps était menacée. La preuve en est qu'une publication économique avait écrit un long article à ce sujet, si je me souviens bien en décembre 1969, qui avait provoqué de grandes protestations de la part de la direction. Qu'il y ait eu des erreurs de gestion, techniques et autres, commerciales, et de gestion du personnel, cela me paraît évident. Je dois dire que M. Charbonnel, le Ministre compétent, s'est donné la peine de lire tous les procès-verbaux des comités d'entreprise et qu'il n'a vu nulle part, puisqu'on a parlé de participation, que les représentants du personnel protestaient soit contre la politique technique, soit contre la politique commerciale, soit contre la politique du personnel. Ce n'est pas pour déplacer les responsabilités que je dis cela, mais enfin pour attendre ou espérer un peu plus de réserve de la part de quelques-uns. Voici donc une affaire qui est acculée à la faillite, et j'en tire les conclusions suivantes :

1 – Parler d'autogestion est une plaisanterie, il n'y a eu à aucun moment d'autogestion. Il y a eu simplement le fait que le personnel a pris les montres qui étaient en stock, qu'il a pris également les pièces détachées qui étaient en stock et qu'il en a fait des montres nouvelles (à la cadence de quelques dizaines, cinquante, peut-être un jour cent ouvriers au travail) et qu'il a vendues. Il est bien évident que, vivant sur les stocks, ne payant ni les fournisseurs, ni les sous-traitants, ni la Sécurité sociale, ni les impôts, on pouvait vivre quelques mois mais ça ne s'appelle pas de l'autogestion.

2 – En second lieu est intervenu l'État. Je l'avais annoncé d'ailleurs, vous vous en souvenez peut-être. Pourquoi intervenait-il ? Il n'est pas actionnaire de Lip, il n'est pas client de Lip, il n'a pas d'intérêts particuliers à Lip et par dessus le marché, c'est une industrie dans laquelle des concurrents ne demandaient qu'à prendre la place laissée par la société Lip. L'État est intervenu uniquement pour des raisons sociales et dans l'intérêt des travailleurs parce que l'affaire, partant comme elle était partie, aurait abouti au bout de quelques mois au fait qu'il n'y aurait plus eu de stock, ni de fournisseurs et où tout le monde se serait retrouvé au chômage. L'État a

donc voulu essayer de sauver cette affaire ; il a voulu essayer de la sauver d'un point de vue social et uniquement pour des raisons sociales, il faut le dire et l'affirmer. Et c'est là qu'on n'a pas été de parfaite bonne foi chez certains ; on a fait comme s'il s'agissait d'un problème entre les travailleurs et l'État, comme si l'État dans cette affaire était responsable, on a été jusqu'à demander une négociation en terrain neutre.

Est-ce que, si vous avez un accident et qu'un médecin se précipite auprès de vous, vous lui demandez de discuter en terrain neutre ? Or, l'État n'était là que pour essayer de guérir l'entreprise et il n'y avait aucun intérêt, il n'avait que de l'argent à y mettre, l'argent des contribuables, l'argent du budget. On disait que cette négociation devait être sans préalable, moyennant quoi on disait qu'elle devait être sur la base des revendications syndicales, revendications qui étaient purement et simplement le maintien du *statu quo*, de ce *statu quo* qui avait conduit l'entreprise, entre autres raisons, à la faillite. Alors là, je dis que j'en tire un certain nombre de conséquences d'ordre général.

La première c'est que l'État ne peut pas se payer le luxe d'être et de devenir l'actionnaire permanent des sociétés, petites et moyennes en difficulté, et de faire payer par les Français des déficits sans cesse croissants. S'il prenait cette attitude, il condamnerait notre économie à reculer, notre niveau de vie à diminuer et les problèmes d'emploi à se poser.

En second lieu, je dis également que j'ai senti là quelque chose que je comprends trop bien, qui est le souci des Français de ne pas bouger, d'espérer pouvoir rester là où ils ont vécu, dans le métier qu'ils ont pratiqué, à la place où ils le pratiquaient. C'est vrai que tous les Français aspirent à cela, mais malheureusement nous sommes dans une période où tout bouge, où tout remue, partout, et si nous prenions cette attitude là aussi nous nous condamnerions à rétrograder, à voir notre économie s'ankyloser et, finalement, à voir notre niveau de vie diminuer.

Par contre, il y a un point sur lequel l'affaire Lip doit être, pour le gouvernement, une leçon, c'est qu'elle a démontré une insuffisance de notre législation sociale en matière de faillite. Elle a montré qu'en cas de faillite, notre législation sacrifiait les travailleurs à des priorités qui étaient fiscales ou de Sécurité sociale, ou qu'il y avait simplement les lenteurs de la justice en matière de faillite. C'est pourquoi le gouvernement a l'intention, avec le concours des partenaires sociaux, de revoir ce problème de la législation en cas de faillite et de faire en sorte que les travailleurs soient mieux défendus en pareil cas et aient une priorité plus grande sur l'actif des sociétés.

Mais pour le reste, sans vouloir entrer dans une discussion pour laquelle l'État a délégué un homme qui est compétent, et qui a montré sa compétence dans d'autres circonstances, nous devons souligner vis-à-vis du pays que nous sommes dans une période où tout remue ; que le rôle de l'État c'est de faire que ce remue-ménage soit le moins nuisible possible, le moins pénible en particulier aux pauvres et aux travailleurs. Mais que nous ne pouvons pas refuser d'aller de l'avant sous peine de réduire notre niveau de vie et de compromettre l'emploi. Il faut en avoir conscience.

Guy Bruel (L'Agence Nouvelle) – *M. le Président, pensez-vous que l'économie française et les investissements industriels, en particulier, pourront atteindre les objectifs du Plan au regard d'un coût de l'argent particulièrement élevé et des projets contenus dans la Loi de finances pour 1974 ?*

Georges Pompidou – Je l'espère, monsieur, je l'espère. En tout cas, elle a été conçue pour cela.

Jean Ferniot (RTL) – *M. le Président, je voudrais vous demander si vous avez reçu du « Médiateur » beaucoup de réclamations au sujet de la mise au coin de l'emprunt Pinay et de sa transformation.*

Georges Pompidou – Ne mettons pas les personnes en cause, s'il vous plaît.

En ce qui concerne l'emprunt Pinay, il y a longtemps que le ministre des Finances avait ses idées sur l'emprunt Pinay. Il les a proposées au Premier ministre, à moi-même et nous les avons acceptées. Nous les avons d'autant plus acceptées que parallèlement, il y a une augmentation de l'exemption des droits de succession qui va maintenant jusqu'à 15 millions d'anciens francs par part et que, par conséquent, nous pensons que le rachat de l'emprunt Pinay, qui est parfaitement légal, ne préjudiciera pas aux petits gens ni même aux agriculteurs ayant des propriétés moyennes, puisque c'est à eux qu'on peut penser d'abord.

Ce que je tiens à préciser, c'est que le projet tel qu'il a été accepté par le gouvernement, tend au remboursement de l'emprunt Pinay, conformément à la loi, et à l'émission d'un autre emprunt qui sera proposé aux détenteurs d'emprunt Pinay, mais aussi aux autres, et comportera un certain nombre d'avantages importants, mais ne comportera plus l'exemption des droits de succession qui, je le répète, existera en fait pour les successions petites et moyennes.

VIE POLITIQUE

Henri Pajaud (France-Inter) – *Le 16 octobre, l'Assemblée va étudier le texte tendant à ramener de 7 à 5 ans le mandat présidentiel. Il semble que tout le monde ne perçoive pas l'importance politique de ce changement.*

Georges Pompidou – La question telle que vous la posez est aimable ; elle aurait pu être plus méchante... (rires)

Nous passons à la politique pure et je m'en félicite car l'heure passe.

Oui, à l'expérience, j'ai considéré que le rôle du président de la République était désormais trop important dans la gestion générale des affaires de l'État pour qu'il puissent pendant 7 ans répéter « vous m'avez élu pour cela et par conséquent, je le fais et je n'ai pas à vous consulter ».

J'ai pensé qu'il fallait consulter le pays un peu plus souvent, et j'ai pensé qu'une durée de 5 ans était bonne, d'autant plus que je m'attends à ce que ceux qui occupent cette charge aient tendance à faire deux mandats et par conséquent, s'ils sont élus bien entendu, à diriger le pays pendant 10 ans ; 10 ans cela me paraît déjà beaucoup. Mais je puis vous assurer qu'en ce qui me concerne, je mettrai le temps qu'il faudra, mes efforts et ce que j'ai de capacité au service de la France, à la fois pour essayer de maintenir sa dignité, son rôle extérieur et pour essayer de la guider, à l'intérieur, sur la voie du progrès dans la liberté et dans la sécurité. Voilà, pour vous faire réfléchir, monsieur !

Bernard Lefort (RTL) – *M. le Président, le Parlement va donc être saisi du projet de réforme constitutionnelle dont nous venons de parler. Si le Congrès de Versailles ne réunissait pas les 3/5^e des voix requises par la Constitution, pensez-vous soumettre le projet à référendum ?*

Georges Pompidou – Eh bien ! Nous verrons...

Jacques Chapus (RTL) – *C'est la seule curiosité qui me fait intervenir. Vous dites « cinq ans ». Est-ce que cela vous concerne ? Et si cela vous concernait, est-ce que vous vous représenteriez ?*

Georges Pompidou – Monsieur, de toutes manières, je vous préviens, parce que cela a été dit, que je n'ai pas l'intention de démissionner et de me représenter. Le projet de loi, d'ailleurs, sera formel et prévoira que c'est à partir de la prochaine élection, mais la prochaine élection, ce sera 1976.

Dire que je me représenterai... Premièrement, on ne prend pas ce genre de décision deux et demi à l'avance. Deuxièmement, si on la prend, on ne le dit pas, pour des motifs que vous devinez.

Mais, je le répète, je suis prêt à mettre mes capacités au service du peuple français aussi longtemps qu'il le voudra bien et que je le pourrai. Par conséquent, il est possible que je me représente, et je dois dire que j'y suis incité par le trop-plein que je sens autour de ma succession !... (rires)

Maurice Dumortier (Nord-Éclair) – *Seriez-vous hostile à ce que le Parlement limite le nombre de mandats successifs d'un président de la République pour l'avenir ?*

Georges Pompidou – Cela se pourrait... Je ne le crois pas souhaitable... Je sais bien que c'est vrai maintenant aux États-Unis, mais enfin, si en 1940, le Président Roosevelt n'avait pas su se représenter, est-ce que ce n'eût pas été fâcheux pour les États-Unis, et pour l'Europe, et pour la France en tout cas ? Je crois, par conséquent, qu'il vaut mieux laisser la porte ouverte et que s'il y a des amateurs pour quinze ans, eh bien, on verra bien ! Cela me paraît beaucoup...

Jean-Claude Vajou (Combat) – M. le Président, je voudrais poser une question plus méchante. Je vous ai entendu tout à l'heure parler des problèmes de défense, des problèmes monétaires, parler de Roosevelt à l'instant, et j'ai l'impression qu'ici et là, je dis bien ici et là, vos propos étaient, si vous voulez, plus pompidoliens que gaulliens, plus pompidolistes que gaullistes. Est-ce que vous ne craignez pas, finalement, d'indisposer certains milieux gaullistes, qu'ils soient sincères ou qu'ils ne le soient pas ?

Georges Pompidou – Monsieur Vajou, je regrette que mon nom se prête mal aux adjectifs !... (rires)... mais enfin, je n'y peux rien. Pour le reste, je vous dirai trois choses.

La première, je l'ai déjà dit, j'ai été pendant vingt ans le collaborateur le plus étroit, le proche du général de Gaulle. J'ajoute que, pendant les dix premières années, figurez-vous, je l'ai été avec l'idée profonde en moi que le général de Gaulle ne reviendrait pas au pouvoir, que la IV^e République ne ferait pas assez de bêtises pour lui ouvrir la voie. J'ai refusé tout poste parlementaire : on m'en a proposé, et de très faciles. Je ne suis pas entré dans les gouvernements. C'était donc du gaullisme total, personnel et désintéressé, totalement désintéressé, et c'est pourquoi je n'ai de leçon de gaullisme à recevoir de personne, vous m'entendez, de personne ! C'est la première chose que je vous dis.

La seconde, c'est que, quels que soient la grandeur du personnage et le rôle qu'il a joué, l'horloge mondiale ne s'est pas arrêtée en avril 1969. Les événements courent et je dirai même que, depuis cette époque, il s'en est produit énormément et il s'en produit tous les jours, et d'immenses. J'essaye d'agir de mon mieux, de réagir de mon mieux, de maintenir la politique française de mon mieux dans tout cela, sur le plan intérieur et sur le plan extérieur, et je ne m'abrite pas derrière le nom du général de Gaulle et je ne dis pas : « Je fais ce qu'il aurait fait », mais je dénie à quiconque de prétendre qu'il sait ce qu'il aurait fait.

Et la troisième... il faut bien qu'il y ait une citation... elle sera du cardinal de Retz : « les grands noms sont de grandes raisons pour les petits génies ».

Mesdames et messieurs, je vous remercie de votre attention.

